

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUARZEL DU 5 SEPTEMBRE 2011

L'ensemble du Conseil Municipal était présent, à l'exception de Mmes BUONO-OPPORTUNE, absente excusée, qui a donné procuration à M. BONAVENTUR et de Mme C. TALARMAIN, absente excusée qui a donné procuration à Mme ARZUR.  
Lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté.

### AVIS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A)

- En vertu du pouvoir donné à Monsieur le Maire à cet effet les dix DIA reçues depuis la réunion du Conseil Municipal de juillet, présentées ce jour pour information à l'assemblée, ont été instruites, ainsi que la DIA qui avait été ajournée en juillet : aucune préemption de la commune n'a été décidée.
- Deux DIA viennent de parvenir à la Mairie et concernent la vente de propriétés appartenant à :
  - Mme Lansonneur Christine, terrain non bâti, rue du Port ;
  - M. Poitevin Henri, terrain bâti, Rubian.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal déclare ne pas vouloir user du droit de préemption de la commune.

### BILANS ET COMPTE RENDUS

#### ⇒ TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

- ✓ **BOURG de PLOUARZEL** : Les travaux devant le restaurant le George Sand et le bar l'Eden rock sont finis ; il reste à mettre en place quelques barrières devant le restaurant et l'office du tourisme. Une réception et une visite ont été organisées début juillet.
- ✓ **AU BOURG DE TREZIEN**, les travaux se sont déroulés courant juillet. La circulation a été difficile pendant un mois. L'accès devant le bar permet de sécuriser la circulation des piétons. La dépose des poteaux électriques et téléphoniques est en cours. Une visite sur place est à prévoir ainsi qu'un pot de l'amitié avec les commerçants.
- ✓ **L'ASSAINISSEMENT** de la zone littorale se poursuit. Les travaux de l'impasse de Rubian et de l'impasse de l'argoat sont terminés. Ceux du secteur de Kerescar ont commencé début juin. Les travaux, suspendus début juillet, ont repris fin août. Suivront les quartiers de Kervoulouarn, Kervinic et Languis.
- ✓ **LA STATION D'ÉPURATION DE KERVOULOU** fonctionne depuis fin juin. Les premiers réglages sont difficiles mais les services techniques ont assuré avec beaucoup de compétence ce démarrage. Nous sommes toujours en discussion avec la Cégélec pour leur demande d'indemnité ; trois réunions se sont déroulées en mairie et nous attendons à ce jour le montant d'un nouvel avenant.

✓ **L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE** de Plouarzel est terminée, la commission de sécurité s'est tenue lundi. L'extension est vraiment importante et la qualité des matériaux donne de bons résultats au niveau de l'acoustique. Nous avons décidé de déplacer l'escalier pour assurer une meilleure circulation dans le hall de l'espace polyvalent.

✓ **LES LOGEMENTS LOCATIFS** (4 à Ty Braz et 6 Street Kerzignat) sont terminés. Les logements ont tous été loués rapidement. Pour l'attribution des logements, les sociétés HLM privilégient toujours les revenus, même s'il s'agit de personnes parfois éloignées de la commune. Le CCAS quant à lui souhaite privilégier les candidats ayant un emploi à Plouarzel ou aux environs, ou des personnes ayant des attaches familiales à Plouarzel. Une réception avec visite est prévue avec la société HLM les foyers.

✓ **LA PROPRIÉTÉ ACQUISE PAR LA COMMUNE FACE À LA MAIRIE** sera à louer. Nous souhaitons effectuer quelques travaux, réaliser un nouvel accès et déterminer la nouvelle limite avec les futurs commerces.

✓ **PÔLE SANTÉ** Après quelques mois de travail le Docteur Nicolas Le Coz a pris ses marques dans le préfabriqué. Il reste un bureau de libre. Madame Menguy, orthophoniste, souhaite s'installer dans le pôle santé.

✓ **ZAC DE KREIZH ARZHEL** Les travaux de terrassement ont été effectués. La pose de réseaux eaux pluviales, eaux usées, eau potable est en cours. Le permis de construire du pôle santé est déposé ainsi que ceux des 3 logements en accession à la propriété, des 12 logements et de la surface commerciale de 400m<sup>2</sup>.

#### ⇒ **SAISON TOURISTIQUE**

##### ✓ **CAMPING.**

Le chiffre d'affaires se stabilise depuis plusieurs années malgré une augmentation de tarifs régulière. Malgré une météo instable en juillet, nous sauvons la saison grâce à une clientèle de proximité.

Des questionnaires ont été remis aux personnes fréquentant les campings et un certain nombre de suggestions ont été émises et sont à étudier, notamment :

- La création d'un terrain de pétanque délimité et non accessible aux véhicules + installation de banc(s) à proximité, pour les campings de Porscuidic et Porstevigné ;
- L'installation d'un abri temporaire mais suffisamment stable et rigide pour résister aux intempéries (chapiteau ?) à Porstévigné, pour avoir un lieu de vie commun ;
- La mise en œuvre d'animations et d'activités, sports collectifs de plage notamment : volley, foot, hand... ponctuellement, 1 à 2 fois par semaine ;
- Une délimitation plus marquée des emplacements pour éviter la promiscuité.

##### ✓ **OFFICE DU TOURISME**

De façon générale, la participation aux manifestations proposées et aux activités est en hausse, ainsi que les recettes générées. La visite du phare de Trezien remporte un succès croissant ; les visites proposées le dimanche par les bénévoles ont conforté cette

hausse de fréquentation. La fête du crabe s'est également très bien déroulée. À l'office, un réaménagement des locaux avec l'éventuelle utilisation de la grande salle du rez de chaussée pour l'accueil touristique sera étudié

#### ✓ **BASE NAUTIQUE DE PORSMAN**

Bonne fréquentation malgré la météo instable. La base connaît une importante activité en août et mériterait une meilleure publicité pour améliorer la fréquentation de la première quinzaine de juillet.

#### ✓ **DIVERS**

Dans ce bilan touristique, n'oublions pas le succès de nos chemins de randonnée, la traversée à la godille de l'Aber Ildut et la zone verte de Kerivarc'h avec son aire de jeux et sa piste de BMX.

### TRANSPORT EN COMMUN

#### ⇒ **TRANSPORT VERS BREST**

Les cars transportant les collégiens et les lycéens sont accessibles à tous les usagers. Des rabattements vers Saint Renan et les lignes régulières sont à l'étude, puisque l'ancien système de desserte des bourgs est abandonné.

#### ⇒ **TRANSPORT SCOLAIRE**

##### **Les différents circuits sont présentés :**

Circuit n°1 (car) : Place des Otages : 8h25, route du Phare : 8h27, route de Kerescar : 8h30, rue des Frégates : 8h32, impasse de l'Argoat : 8h33, rue de Porsman : 8h36, impasse de l'Armor : 8h37, route de Kervilon : 8h38, Ker Eol : 8h42, Kermarhar : 8h44, rue des Ecoles : 8h46, maison de l'Enfance : 8h48, école de Trézien : 8h55

Circuit n°2 (taxi) : Lokournan Vian 8h, Keramaze : 8h05, Lanninouarn : 8h10, Langue : 8h15, Le Rheun : 8h17, Beg Avel : 8h20, école Arzmael : 8h25 / Kerglonou : 8h32, Kerearnin : 8h34, Kerguestan : 8h37, école Arzmael : 8h41

Rabattage lycéens : route de Kerescar : 6h20, Kermarhar : 6h25, Langoulouman : 6h27, Kerlevren : 6h29, Kerveatoux Vian : 6h36, Place des Halles : 6h50

Rabattage collégiens : Lanniouarn: 7h40, Kervran: 7h47, Languis: 7h50

Le Conseil Municipal délibère et valide les circuits présentés.

##### **Attribution du lot n°1 du marché de transport scolaire.**

Une concertation a été relancée pour le lot n°1 qui comprend le rabattement des collégiens et des lycéens et la desserte de l'école Arzmael. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre présentée par l'entreprise Batany, à savoir :

Type de véhicule	Mise à disposition journalières (TTC)	Prix unitaire kilométrique (TTC)
Véhicule < 9 places	80,18 €	0,42 €

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

⇒ **École publique de Trezien**

**Effectifs de rentrée**

niveau	effectif
CM2	30
CM1	26
CE2	17
CE1	17
CP	26

niveau	effectif
GS	35
MS	21
PS	16
TPS	9

Total = 188 + 9 TPS  
soit **197 élèves**

Les élèves sont répartis en 8 classes le matin et 7 l'après-midi et encadrés par 9 enseignants dont certains à temps partiel. Notons l'arrivée d'une nouvelle enseignante : Mme DENIS Florence (PS).  
Nouvel outil pédagogique : un tableau interactif a été installé dans la classe de CM2.

**Cantine**

- Mise en place de deux services au restaurant scolaire de Trezien qui reçoit en moyenne environ 503 rationnaires par semaine.
- L'animation de la pause méridienne se poursuit avec deux encadrants formés à l'animation sportive pour épauler l'équipe en place.

⇒ **École Arzmael**

niveau	fi lière mono-lingue	Filière bilingue	TOTAL
TPS	18		18
PS	23	13	36
MS	28	12	40
GS	20	12	32
CP	28	7	35
CE1	22	8	30
CE2	29	8	37
CM1	18	8	26
CM2	19	5	24

TOTAL : 260 + 18 TPS soit **278 élèves** (+8 TPS non comptés = 286)

Les élèves sont répartis en 10 classes et encadrés par 12 enseignants dont certains à temps partiel ; 3 nouveaux enseignants ont pris leurs fonctions :

- Mme Marion Le Gal (directrice, ½ temps CE2) ;
- Mme Laëtitia Jaffrès (décharge de direction)
- Mme Christelle Jouy (2 jours cycle 3 bilingue et cycle 2)

**Cantine**

La nouvelle salle de restauration scolaire est opérationnelle, ainsi que les aménagements annexes (sanitaires des élèves, vestiaires du personnel).

Le restaurant scolaire de Plouarzel reçoit en moyenne environ 577 enfants par semaine.

## ⇒ **RESTAURATION SCOLAIRE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'ouvrir deux postes de type emploi aidé (un renouvellement de contrat pour un an et un nouveau contrat d'un an), afin d'épauler l'équipe de restauration scolaire de Plouarzel notamment lors du « coup de feu » de la pause méridienne. Ces postes à durée déterminée sont ouvert(s) à compter du 01/09/2011 selon les conditions du contrat unique d'insertion (CUI) ou du contrat CAE.

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer ces conventions liant la commune de Plouarzel à pôle emploi ainsi que les contrats liant la commune aux agents recrutés.

## **CONVENTION AVEC LA MUTUALITÉ RETRAITE 29-56**

Le Conseil Municipal délibère en faveur d'un partenariat avec la mutualité retraite 29-56 pour la mise en place d'un plan de solidarité en cas d'évènements climatiques entraînant une défaillance électrique à la MFA Ty Braz. La Mutualité retraite 29-56 fera l'acquisition d'une génératrice et la commune mettra à disposition, en tant que de besoin, le tracteur nécessaire au fonctionnement de cet appareil. La génératrice pourra être utilisée par la commune lorsque la MFA n'en a pas besoin. Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer la convention de partenariat et la mettre en œuvre.

## **OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE**

Dans l'attente de l'encaissement des subventions obtenues mais pas encore perçues, il est décidé d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €. Après avoir étudié les offres reçues et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole, aux conditions suivantes : durée 12 mois ; taux variable EURIBOR 3 mois moyenné + marge de 0,99% base 365 jours. Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer le contrat et mettre en œuvre cette décision.

## **AFFAIRES FONCIÈRES**

Le Conseil Municipal étudie les trois dossiers présentés, donne pouvoir à Monsieur le Maire, et délibère en faveur :

- De la cession gratuite par la commune de Plouarzel des parcelles situées à « Rubian » cadastrées section YS n°494 (7m<sup>2</sup>), 495 (40 m<sup>2</sup>), 496 (6 m<sup>2</sup>), 497 (1 m<sup>2</sup>) au profit des consorts Menut, Bricout, Lescop, Vourch, Kerhornou, Kerros, Gourmelen, Masson, propriétaires actuels (ou tout acquéreur de leur terrain notamment M. Le Bras et Mlle Bouillol, M. et Mme Deroo), et de la cession gratuite au profit de la commune de Plouarzel de la parcelle située à « Rubian » cadastrée YS n°488 (19

m<sup>2</sup>), appartenant actuellement aux conjoints susnommés et faisant partie du lot devant être vendu à M. Le Bras et Mme Bouillol.

- De la cession gratuite au profit de la commune de la parcelle sise rue du Port, section YS n°481 appartenant Mme Lansonneur ;
- De l'autorisation d'un droit de passage pour tous usages sur la parcelle ZI n°162 (appartenant à la commune) au profit de la parcelle ZI n°313 (pour 233 m<sup>2</sup>-ex 159p), appartenant aux conjoints Michallat. Précision est faite ici que la parcelle ZI n°313 sert d'accès aux terrains Michallat, cadastrés section ZI n°310, 311 et 312.

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, VIE CULTURELLE ET PATRIMOINE

**Animations estivales** : bon déroulement des animations et notamment de la balade contée, expo photos (en partenariat avec Lampaul Plouarzel).

### **Forum des associations**

Le forum s'est tenu le samedi 3 septembre de 10h à 13h. Les associations (32 présentes) semblent satisfaites de la fréquentation. Questions à débattre : pertinence de la date ; horaire à revoir (peut-être de 9h30 à 12h30?)

**Prochaine réunion: planning des manifestations: jeudi 6 octobre à 20h30 à la mairie.**

### **Nouveautés pour la saison à venir :**

- Cours de sophrologie (association « Etre mieux ») : salle de musique, espace Tud ha Bro
- Rencontres de musique irlandaise (association de jumelage Plouarzel-Clifden) ; vendredi, espace Tud ha Bro.
- Cours de danse jeunes (Swing Penn ar bed) : mercredi salle polyvalente
- École de hand : samedi matin à la salle du bourg
- Fusion des clubs de tennis de Plouarzel et Lampaul Plouarzel.

**Divers travaux** sont à prévoir dans les salles au cours de l'année 2012.

### **Projets**

L'année 2012 sera marquée par divers événements associant la commune de Plouarzel et la C.C.P.I. :

- La balad'Iroise devrait se dérouler le dimanche 29 avril avec départ au bourg de Plouarzel ; les associations et particuliers seront sollicités pour l'organisation et l'animation de la manifestation.
- Les festivités autour d'Hervé de Portzmoguer se dérouleront au cours de l'année 2012.
- Autre proposition de la C.C.P.I. : mise en place d'un chemin des chapelles, en 2013, avec pour but de créer un ensemble d'animations (hors saison estivale).

**CER Porspoder (travaux d'utilité générale).** Une convention lie le CER et la commune : prochaine intervention en novembre.

**Zone de loisirs de Kerivarc'h** : un revêtement antidérapant sera posé sur le passage en bois.

**Dates à retenir :**

- « Festival » jeunesse : cette manifestation intercommunale se déroulera à Plouarzel le 8 octobre prochain et sera ouverte aux ados et familles de Ploumogueur, Lampaul Plouarzel et Plouarzel : restitution du « diagnostic jeunesse », animations diverses : « théâtre forum », musique, buffet...
- Rassemblement des Conseils Municipaux Jeunes (CMJ) du Finistère : il aura lieu à Plouarzel le 25 mars 2012. Les thèmes pressentis sont : la santé, la sécurité, le secours. Mobilisation du bénévolat local à prévoir pour assurer la réussite de ce temps fort.

**Règlementation de l'accès des véhicules motorisés au littoral** : suite à la communication à l'assemblée d'un courrier portant sur la demande du maintien de l'accès aux plages et dunes par des véhicules privés motorisés, notamment pour la mise à l'eau d'embarcations et la collecte du goémon, Monsieur le Maire rappelle l'obligation de respecter la nouvelle réglementation. En dehors des autorisations écrites nominatives dûment délivrées après étude cas par cas, tout accès au littoral par des véhicules motorisés privés est strictement interdit.